



Vanessa Lapointe

Avocate principale

T 514.954.2629
F 514.954.1905
Montréal
VLapointe@blg.com
[LinkedIn](#)

[Travail et emploi](#)
[Harcèlement au travail](#)
[Droits de la personne](#)
[Griefs et arbitrages](#)
[Différends en matière d'emploi](#)
[Défense des droits devant les commissions des relations du travail](#)
[Négociations collectives](#)
[Plaidoirie en appel](#)

Vanessa Lapointe représente les intérêts d'entreprises de toutes tailles, syndiquées comme non syndiquées, qu'il s'agisse de prévention ou de représentation. Elle conseille notamment des employeurs relativement aux aspects suivants :

- embauche et contrat d'emploi
- mesures disciplinaires et congédiement d'employés
- enquêtes en milieu de travail
- relations de travail
- droits de la personne

Vanessa conseille des entreprises de juridiction tant fédérale que provinciale, qu'elle représente devant :

- les tribunaux de juridiction civile (congédiement sans cause, congédiement déguisé et autres litiges civils)
- les tribunaux administratifs (tribunaux des droits de la personne, CNESST, Tribunal administratif du travail)

Elle assiste également des entreprises étrangères, notamment des entreprises américaines, dans les aspects liés au droit de l'emploi quant à leurs opérations québécoises et canadiennes.

Vanessa collabore régulièrement avec notre équipe de Fusions et acquisitions dans le cadre de vérification diligente à titre de spécialiste en droit de l'emploi.

Elle parle couramment l'anglais et le français et possède des notions d'italien et d'espagnol.

Vanessa a effectué un détachement au sein d'une importante entreprise de technologie et de distribution dans le secteur automobile et deux autres auprès d'un chef de file canadien de la construction et de l'exploitation d'infrastructures touristiques, sous la supervision d'un bureau d'avocats international, où elle a ensuite fait son stage.

Expérience

- A défendu une société dans le cadre de procédures d'injonction devant la Cour supérieure du Québec.
- A défendu la confidentialité des ententes commerciales d'une entreprise devant le Tribunal administratif du travail.
- A mené des enquêtes à titre d'enquêtrice externe chez divers clients de BLG à la suite de plaintes en matière de harcèlement pour le compte d'employeurs assujettis au régime fédéral comme provincial.
- A participé à la représentation de divers employeurs dans le cadre de litiges en vertu de la *Loi sur les normes du travail*, du *Code du travail* et du *Code canadien du travail*.
- A rédigé divers contrats de travail et ententes de confidentialité, non-concurrence et non-sollicitation ainsi que des conventions collectives.
- Donne régulièrement des formations en entreprise sur le harcèlement au travail.
- A épaulé l'équipe Fusions et acquisitions dans le cadre de diverses transactions.
- A conseillé une grande société américaine sur l'accueil et l'intégration de ses employés au Québec dans le cadre de l'expansion de ses activités au Canada.
- A élaboré des conférences destinées à conseiller les employeurs, notamment en matière de prévention de la fraude interne, d'application de clauses restrictives dans les contrats de travail et de faits nouveaux en droit du travail et de l'emploi.

Perspectives et événements

- Autrice, « Équité salariale fédérale : Êtes-vous prêts pour l'échéance du 3 septembre 2024? », article de BLG, juillet 2024
- Autrice, « Harcèlement psychologique et violence à caractère sexuel : nouvelles obligations pour les employeurs québécois », article de BLG, avril 2024
- Autrice, « Adieux plus coûteux : préavis de licenciement en vertu du Code canadien du travail plus généreux à compter de février 2024 », article de BLG, janvier 2024
- Autrice, « Dispositions anti-briseurs de grève : le projet de loi C-58 va de l'avant! », article de BLG, novembre 2023
- Autrice, « Enquêtes virtuelles en milieu de travail : évaluer la crédibilité en contexte virtuel », article de BLG, février 2023
- Autrice, « Dispositions historiques anti-briseurs de grève à l'horizon pour les milieux de travail fédéraux », article de BLG, octobre 2022
- Autrice, « Politique de vaccination obligatoire en milieu de travail : Un aperçu pour les employeurs canadiens », article de BLG, août 2021
- Autrice, « La question à 15 \$ - comment se préparer au nouveau salaire minimum fédéral », article de BLG, juillet 2021

- Autrice, « Nouveau règlement fédéral sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail : lexique et FAQ », article de BLG, février 2021
- Immigrer au Canada - Droit du travail au Canada, balado de BLG, janvier 2021
- Autrice, « Enquêtes virtuelles en milieu de travail : la réalité de l'avenir – pratiques optimales », article de BLG, novembre 2020
- Autrice, « 28 jours de restrictions pour certains employeurs du Québec », article de BLG, octobre 2020
- Autrice, « De nouvelles obligations en matière de harcèlement et de violence pour les employeurs fédéraux dès le 1er janvier 2021 », article de BLG, juillet 2020
- Autrice, « Employeurs : À vos marques, prêts, passez au télétravail! », article de BLG, juillet 2020
- Autrice, « Enquêtes virtuelles en milieu de travail : la réalité de l'avenir », article de BLG, juin 2020
- Autrice, « Règles d'or de l'enquête en matière de harcèlement au travail », article de BLG, mai 2019
- Congédiement : la Cour suprême juge que le privilège parlementaire ne donne pas carte blanche
- Loyauté vs liberté d'expression : quelle valeur domine l'arène des médias sociaux ?
- Autrice, « Le délai pour porter plainte en matière de harcèlement psychologique passe de 90 jours à 2 ans », article de BLG, juin 2018
- Autrice, « Contentious Labour Relations a Factor in Evaluating Employer Decisions During a Strike », article de BLG, avril 2018
- Autrice, « Dépôt du projet de loi réformant les normes du travail du Québec », article de BLG, mars 2018

À l'extérieur de BLG

Activités communautaires

- Membre du comité organisation de la Soirée Élément au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques
- Membre du comité organisateur de la Course des merveilles (Wonder Race) au profit des hôpitaux Shriners
- Bénévole, Programme BLG, la lecture et les enfants

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2018
- Ontario, 2021
- Formation de médiation civile et commerciale, Université de Sherbrooke, 2019
- LL.B (incluant une session d'échange à l'Université Pompeu Fabra de Barcelone), Université de Montréal, 2015
- Certificat en criminologie, Université de Montréal, 2012
- Études en sociologie et langues, Université McGill, 2011

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2025 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.